

■ **Optimum Technology Sàrl**, à Neuchâtel, recherche, développement, production, commerce et distribution de tous produits, etc. (FOSC du 31.05.2002, p. 9). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal du district de Neuchâtel, en date du 25.11.2002. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Optimum Technology Sàrl en liquidation**.

Journal no 3344 du 09.12.2002
(00770898 / CH-645.1.002.920-8)